**Protocole Sanitaire**

**Natation Bretagne**

**Les personnes entrant sur le site de la piscine.**

Elles s’engagent à respecter le POSS, le sens de déplacement et les consignes données par l’éducateur. Les préconisations relatives aux gestes barrières doivent être respectées.

Le site ne pourra pas accueillir plus de 10 personnes en simultané.

**Le pratiquant**

Il s’engage à arriver douché (savonné) et changé sur le lieu de pratique. Sa température corporelle doit être contrôlée tous les matins des jours de pratique.

En cas de doute ou de température supérieure à 37°8, le pratiquant ne pourra pas participer à la séance.

**Matériel et désinfection :**

Un point d’eau et du savon seront accessibles pour se laver les mains.

Il ne sera pas autorisé d’amener du matériel autre que celui à disposition sur le site.

**Suivi des pratiquants :**

Un cahier de présence sera assuré journellement. En cas de doute, sur un pratiquant, l’ensemble des personnes ayant fréquenté le site pourra être alerté en temps réel par mail et sms via la base enregistrée sur le site natation Bretagne.